

FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

UNIVERSITÉ BUISSONNIÈRE

2024 // RETOURS



LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES CASSE-T-ELLE VRAIMENT L'AMBIANCE ? »

retours par Charlène Helleboid

L'atelier était co-animé par Lucile Chesnais Slooman (Fédé BFC), Marion Dupouy Mason (Pôle Sud) et Charlène Helleboid (FéRue), toutes trois membres de la commission inter-régionale Égalité des genres dans les arts de la rue.

Il s'est déroulé en trois parties.

// Débat mouvant

En utilisant la méthode du débat mouvant, les deux questions suivantes ont été mises en discussion :

- La lutte contre les VSS casse-t-elle vraiment l'ambiance ?

Cette question nous a mené à échanger autour de la définition de l'ambiance : qu'est-ce que c'est, comment la définir, par qui est-elle définie ? Le fait de parler des violences sexistes et sexuelles est-il vraiment ce qui casse l'ambiance ? N'est-ce-pas plutôt le faire d'en commettre qui casse l'ambiance ?

- Faut-il séparer l'homme, de l'artiste, de l'œuvre ?

En référence à plusieurs auteurs « connus » de faits de VSS, nous avons échangé autour de plusieurs sujets tels que nos réactions lorsque des personnes que nous connaissons personnellement (des proches notamment) sont mis·es en cause.

// Arpentage et discussion autour de l'article « De la culture du viol » publié sur le site AOC Média par Bérénice Hamidi

L'article, publié en avril 2024, est [disponible en ligne](#).

Dans cet article, Bérénice Hamidi, professeure en études théâtrales à l'Université Lyon 2 explique que « les violences sexistes, sexuelles et de genres opèrent selon un continuum » et qu'il y a « une gradation qui va des violences verbales-psychologiques vers les violences physiques (contrôle coercitif, coups) et sexuelles (agressions et viols), jusqu'aux violences létales que sont les féminicides ».

Ce continuum est caractérisé par l'omniprésence des violences tout au long de la vie des femmes, et des minorités de genres. Il y a une interconnexion entre toutes les violences, des plus banalisées aux considérées comme les plus graves. Le sexisme le plus quotidien et sa normalisation conduisent à d'autres actes de violence.

Ces actes de violence s'inscrivent dans ce que des universitaires états-uniennes ont nommé « culture du viol », à savoir l'ensemble des productions d'images, de récits, de traitements médiatiques... qui justifient, érotisent, romantisent ou normalisent les actes de violences faites aux femmes et aux minorités de genres. Cette dimension culturelle empêche la parole des victimes d'exister.

Bérénice Hamidi construit ainsi un argumentaire en faveur d'une nouvelle manière de parler de la « culture du viol », une expression qui soit plus large et transversale. En effet, elle défend l'idée selon laquelle cette expression « amène à focaliser l'attention sur le viol et donc à considérer que tout ce qui n'est pas condamné par la justice comme étant du viol est ok ».

// Discussion autour des travaux de la commission Égalité des genres dans les arts de la rue et notamment : le guide pour la rédaction d'un protocole de lutte contre les VSS et les obligations légales

La commission Égalité des genres dans les arts de la rue existe depuis 2019 et regroupe, en 2024, sept fédérations régionales, et la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

La commission a plusieurs axes de travail, tels que :

- les enquêtes annuelles ou bisannuelles ;
- l'organisation d'événements professionnels telles que des tables-rondes ou des ateliers dans les temps forts du secteur des arts de la rue et de la création en espace public ;
- la sensibilisation auprès des professionnel·les du secteur ;
- la mise en place d'actions de formations et d'outils.

Dans le cadre de ce dernier axe, la commission a été accompagnée en 2024 par La Petite, structure qui agit pour l'égalité des genres et contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture .

C'est au cours de cet accompagnement que des membres de la commission ont travaillé à la rédaction d'un guide destiné aux professionnel·les du secteur des arts de la rue, afin de les orienter et les aider dans la rédaction de leur propre protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Au cours de cette discussion, les obligations légales des structures employeuses et les leviers d'actions ont été cités et discutés :

- obligations en matière d'affichage ;
- obligations en matière de formation (et de nommer un·e ou plusieurs référent·es VSS par exemple) ;
- obligation de rédaction et d'application d'un protocole de lutte contre les VSS pour les structures employeuses appliquant la CCNEAC (Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles) ;
- étapes et déroulement d'une enquête interne ;
- obligation de rédaction d'un DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) à partir d'un·e salarié·e ;
- etc.

L'après-midi, les discussions se sont poursuivies de manière plus informelle entre les participant·es. Les échanges ont notamment porté sur :

- des outils d'éducation populaire à notre disposition (enquêtes de co-conscientisation, méthode du/de la porteur·euse de parole) ;
- la question de non-mixité ;
- différentes ressources disponibles (formations, associations alliées) ;
- la création d'un groupe d'échanges, d'entraide et de soutien ;
- des bonnes pratiques pour de futurs événements (et pour de futures Universités Buissonnières – notamment affichage et signalétique, groupes de care) ;
- créer un type de test Bechdel pour les arts de la rue afin de conscientiser la question des représentations sur scène afin de sortir des carcans du sexisme et racisme ordinaire ;
- etc.

Les participant·es à l'atelier ont organisé une restitution sous la forme d'un « cassage d'ambiance » lors de la soirée festive : une sirène a retenti toutes les 2min30 pendant 1h, pour rappeler la fréquence moyenne d'un viol ou d'une tentative de viol en France en 2021.

LA RELATION PROGRAMMATEUR·ICE ET CHARGÉ·E DE DIFFUSION

retours par Marguerite Andrieu.

L'atelier s'est déroulé en plusieurs temps : un débat mouvant, un temps d'échange en petit groupes, puis un temps d'écriture collective d'une charte de « la relation rêvée entre programmateur·ice et chargé·e de diffusion/artiste/compagnies ».

// Débat mouvant et temps d'échange

Dans les participant·es de l'atelier, on retrouvait des chargé·es de diffusion, des artistes et admin de compagnies ainsi que des programmateur·ices. Cette diversité de métier a permis d'échanger les points de vue des personnes concernées par la relation, notamment lors des temps d'échange en groupe restreint. Chaque petit groupe est arrivé, lors de la restitution collective, avec différents objectifs et conditions à faire apparaître dans la charte.

// La charte

Les participant·es ont co-construit une charte, où chaque partie prenante de la relation programmateur·ice et chargé·e de diffusion prend des engagements. Voici les idées concrètes qui sont sorties de cette discussion :

Charte de la relation rêvée programmateur·ice et artiste/chargé·e de diff/compagnie

> Côté programmateur·ice

- Mettre en place une page internet qui explicite :
 - les conditions de programmation
 - la ligne artistique du festival/de la salle s'il y en a une, les conditions techniques
 - la période de programmation (bouclage)
 - les lieux de déplacement pour voir les spectacles
 - un objet de mail spécifique pour contacter le/la programmateur·ice
- Prévenir les compagnies d'un territoire de leur venue dans le coin
- S'engager à répondre aux mails ciblés, quelque soit la réponse

> Côté compagnie et artiste

- Faire des mails ciblés et personnalisés.
- Demander le consentement avant d'ajouter quelqu'un à un listing pour une newsletter.
- Donner ses logiques de tournée (déplacement, etc).
- Prévenir et inviter les progs quand on jour dans leurs coins (voir le spectacle-rencontre)
- Créer des rencontres prog-artiste

// Diffusion de la charte

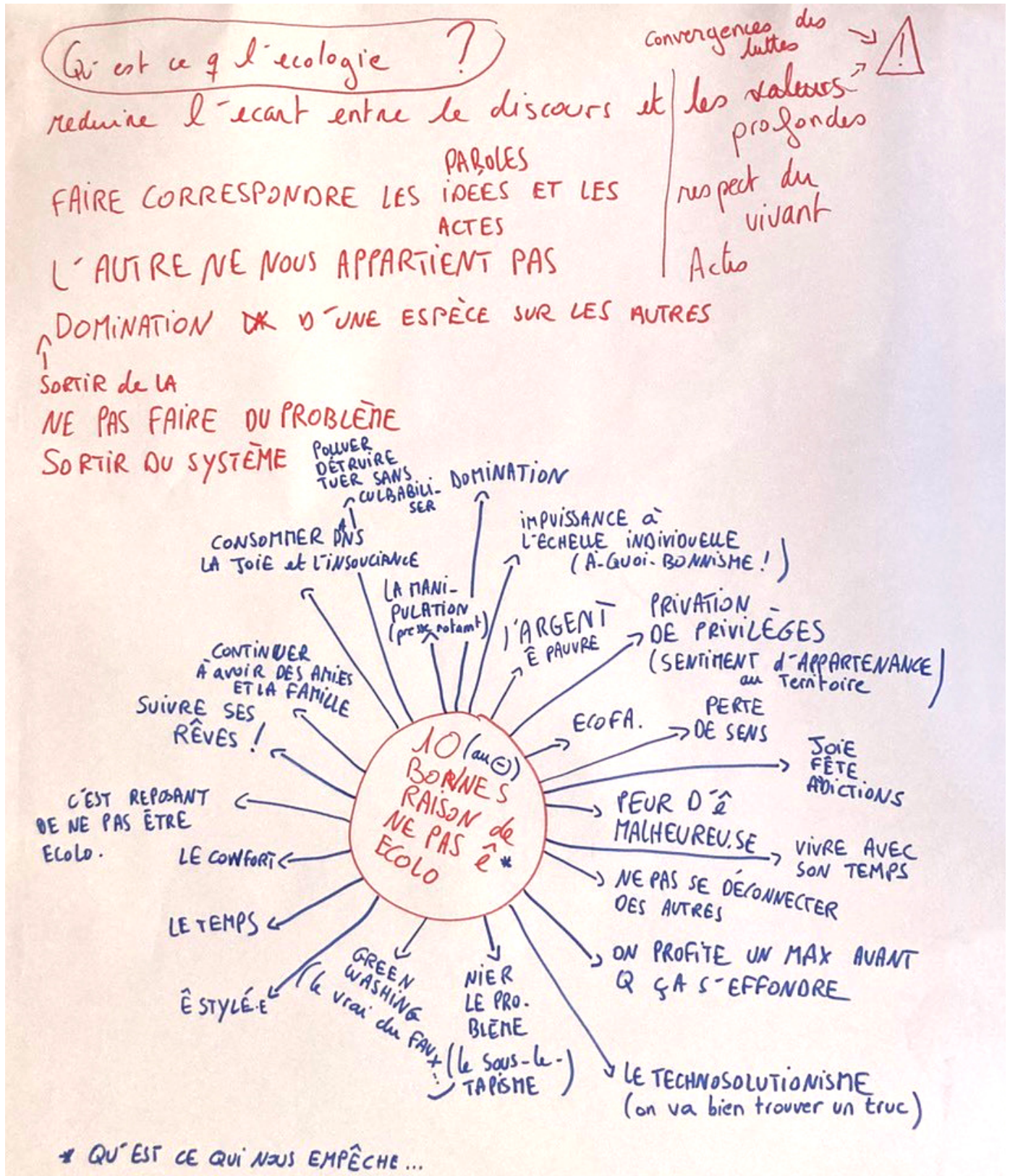
Plusieurs idées ont été émises pour diffuser cette charte à grande échelle : l'idée de la faire apparaître dans la signature des mails, la publier sur les sites des compagnies et des prog', etc.

// Suite de l'atelier

Afin de rédiger plus en profondeur cette charte et de réfléchir à sa diffusion, un groupe de travail porté par la Fédération Nationale des arts de la rue pourra être constitué. Les personnes motivées et disponibles peuvent envoyer un mail à marguerite@federatio-nartsdelarue.org qui se chargera de coordonner les réunions.

LES ARTS DE LA RUE PEUVENT-ILS LUTTER CONTRE LA FIN DU MONDE ? OU AU MOINS RÉDUIRE LEUR BILAN CARBONE ?

retours par Marine Giraudet.



ÉTÉ 2025
MOBILISATION CHEMILLE
ON EST PAS DUP'

REZIZAD

CIE → RÉSIDENCE → DANS DES LIEUX DE RÉTICENCE
 1- REPERAGE
 2- ~~FÈDE~~ FÈDE - ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE - SALAIRE
 2-25 - NATURA 2000 - GAREN DOCK (ferme 40000 ZUP)
 ↳ PROPOSITION RÉSIDENCE

ÉCRITURE
 CRÉATION
 sensibiliser
 culturelle

CHANGER NOS RÊVES

④ - MOMENT DE PUBS (new generations) AVANT LES SPECTACLES - PROMOS de prod. LOCAUX
 RÉAPPROPRIATION de LA PUB
 - REQUISITION DES PANNEAUX

MUTUALISATIONS

* DIFFUSION = FÈDE MUTUALISÉ AVANT DES FESTIVALS
 ↳ FAUILLE → PLATEFORME
 ↳ TOURNEE
 * DIVERS ET VARIÉS = "RAVIVE" ACHATS STOCKAGE
 ↳ COÛTS - COMPÉTENCES / INVOIRS.
 ↳ MAINTEN TECH
 ↳ DIVERSES STRUCTURES

LES THUNES

25 à 27 → THUNES de grosses cie par la campagne
 ↳ PORTE à PORTE MOBILISATION RUFFIN-CHARTRE pour GAUCHE
 ↳ ~~Feuille~~ ~~avec~~ ~~renvernement~~ de ~~extreme~~ ~~droite~~
 29 → SALAIRE à VIE. Les motifs changent. JUUMINE LES
 RALENTISSEMENT de \ominus de BESOINS RAPPORT DE DOMINATION
 MIEUX DES MÉTIERS

MOBILITÉS

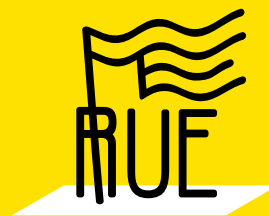
* CHARTE PROGRAMATEURICES < 150 KM → 213 DATES → 2025
 * ↳ PLUS DE COMPAGNIES QUI SE DÉPLACENT À VÉLO
 * PLATEFORME DE MUTUALISATION DES DATES (BICARRAGE)
 * PRENDRE RDV AC LA SNCF

RELATIONS AUX AUTRES

* CASSER LES CLOIURES / STATUT SOCIAL - MOMENT PETIF -
 * RDV PETIF → BEFORE → (PARADE DES ARTISTES)
 ↳ CHEVILLE
 ↳ LGARE
 CHEVILLE BEFORE 2025

MOULINAGES DE CHIROLS

- AFFICHAGE DANS LES FESTIVALS
 méthode d'une dictature douce et Scrog
 FAIRE MOINS C'EST COOL
 2025 : LIMITER LE NB d'AFFICHE
 2026 : LIMITATION + FORTE
 2027 : 1 ELEMENT DE COM. (qui sait qui aura la + petite)
 - REQUESTIONNER L'ÉTHIQUE D'UNE CRÉATION
 ↳ LABEL (PAS PUNITIF, AVANTAGES)
 - TROC ENTRE MÉTIER.



FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

// c/o Maison des réseaux artistiques et culturels // 221, rue de Belleville - 75019
Paris // +33 1 56 98 12 41 // +33 6 30 23 98 81 // coordination@ferue.org // ferue.org